



Paris, le 26 janvier 2024

Philippe GOUJON

Maire du 15^e arrondissement

Chère Madame, Cher Monsieur,

Cent ans après les Jeux Olympiques de 1924, et pour la troisième fois de son histoire, Paris s'apprête à recevoir les Jeux à partir du 26 juillet prochain, ouvrant une séquence de 46 jours, jusqu'au 8 septembre, date de clôture des Jeux Paralympiques.

Avec plus de 800 épreuves disputées, 14.000 athlètes, et 16 millions de visiteurs attendus, cet événement planétaire est aussi un défi organisationnel, logistique et sécuritaire.

Compte tenu de ses infrastructures et de sa localisation, notre arrondissement sera directement concerné avec, au nord, le Champ-de-Mars (7e), transformé en un immense stade pouvant accueillir plusieurs dizaines de milliers de spectateurs et, au sud, le parc des Expositions, site majeur de compétition n'accueillant pas moins de sept épreuves olympiques et paralympiques : handball, volley-ball, haltérophilie, tennis de table, boccia, goalball et para tennis de table, sans compter le passage du marathon et de l'épreuve de cyclisme sur route dans les rues du 15^e.

Si la sécurité de cet événement est naturellement une priorité, je souhaite que l'impact sur la vie quotidienne des habitants et des commerçants soit réduit au strict nécessaire. Il convient pour cela que chacun puisse connaître les diverses mesures aujourd'hui envisagées et partager ses avis, remarques et questionnements.

Dans cette perspective, je vous convie **le lundi 5 février, à 19h, en salle des fêtes de la Mairie pour une réunion publique en présence du Préfet de Police** où sera présenté l'ensemble des mesures impactant le 15^e avant une séance de questions/réponses.

En vous priant de bien vouloir recevoir, Chère Madame, Cher Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Bien cordialement


Philippe Goujon